Vis ta ville

Octobre 2014 | 01

Le nouveau magazine de Divion

Mon école en rythme

Divion

I DOSSIER I Urbanisme - Rénovation à La Clarence I VIE ÉCONOMIQUE I De nouveaux commerces ont ouvert leurs portes I QUARTIERS I L' album Panini© des footballeurs divionnais I

ARRÊT SUR IMAGES

1

2

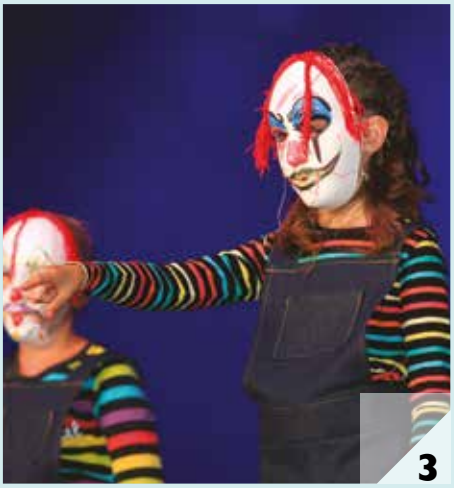
3

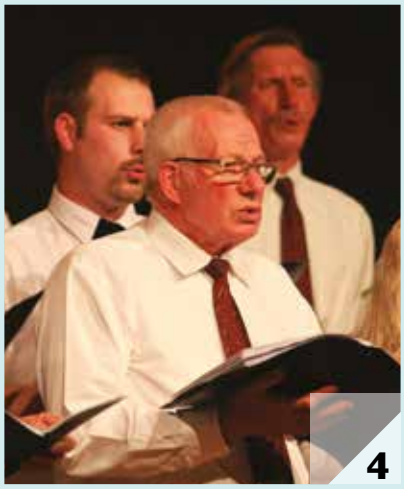
4

5

6

Légendes

1. Une matinée au pas de course ou de marche lors des foulées divionnaises en juillet. Le sport pour tous dans une ambiance familiale.

2. Nouveau : un radar pédagogique vous informe de votre vitesse en provenance d'Ourton. Soyons citoyen et levons le pied en ville !

3. Gala de l'école municipale de danse en juin, la classe !

4 et 5. En mai, 140 choristes et 300 musiciens d'harmonies étaient présents au 43e festival de musique de la délégation de St-Pol-sur-Ternoise.

6. Manifestation en avril contre l'exploitation du gaz de houille à Divion. Affaire à suivre.

SOMMAIRE

QUARTIERS 04

Sport
Vie économique
Noces de diamant
Etat-civil
Brèves

DOSSIER 08

Spécial urbanisme
› Rénovation à La Clarence : des logements plus économiques
› Construire sur son terrain : attention aux règles
› Les travaux en ville

JEUNESSE 12

Mon école se réforme
L'accueil périscolaire délocalisé

TRIBUNE 15

ÉDITORIAL

Les élèves en 6e du collège H. Wallon ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » sur Divion

Une équipe qui travaille...

L'équipe que j'ai eu l'honneur de mener pour les élections du 23 mars, se félicite de la confiance que vous lui avez accordée.
J'assume ce mandat de maire dans le respect de grands axes chers à notre groupe.

En premier lieu, nous valorisons le lien d'équipe, élément primordial qui nous soude par la détermination de réaliser les engagements pris devant les électeurs. Je m'assurerai régulièrement de leurs avancées et réalisations. Ces dernières seront toutefois progressives puisque liées au respect des contraintes financières dont nous avons hérité et à la baisse des dotations de l'État. Dès lors, nous œuvrons à une gestion au plus juste de la commune malgré la conjoncture économique défavorable

Ensuite, les habitants seront associés à nos décisions. Il est essentiel qu'un état d'esprit positif se renforce, notamment par le biais des comités de quartier. Des instances prochainement mises en place qui feront la part belle à la démocratie de proximité.

Enfin, soyez assurés que je ne veux pas être le maire d'un camp mais bel et bien un élu au service de tous, à l'écoute de chacun. Notre équipe est au travail. Ainsi, un des dossiers qui nous est cher avance bon train. Il s'agit de la mutuelle communale. Nous avons la volonté de proposer à tous les Divionnais la possibilité de souscrire une bonne mutuelle à moindre coût. Pour ce faire, j'attends vos retours car

> « Nous œuvrons à une gestion au plus juste de la commune malgré la conjoncture économique défavorable »

plus nous serons nombreux, plus le prix pourra être négocié à la baisse. En effet, force est de constater que le manque de soins est dû à des difficultés financières. Trop nombreuses sont les personnes obligées de limiter leur budget santé ; certaines ne possèdent même pas de mutuelle !

Je vais maintenant vous laisser découvrir ***Vis ta ville***, le nouveau magazine municipal. Il sera le lien entre vous et l'action de vos élus. Chaque mois, ***l'Agenda*** viendra vous informer des événements et des grands rendez-vous qui font de Divion une ville où il fait bon vivre.

Bonne lecture. Que ce dernier trimestre 2014 vous soit bénéfique !
Au plaisir de vous rencontrer.

Votre dévoué
Jacky LEMOINE

Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Lise Boulinguez, Stéphanie Roussel, Christophe Hannebouw - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : 3e trimestre 2014 / Octobre 2014 / N° 1 - 1re année - Magazine périodique.

Sport
Le basket à portée de panier

La création du Divion basket club (DBC) vient étoffer et enrichir la liste des multiples sports que l'on peut pratiquer sur notre commune. Présentation...

Salle Georges Carpentier, dimanche matin : le ballon rebondit, circule entre les jambes, passe de main en main. Lancé dans les airs, il flotte jusqu'au panier, traverse le centre de l'arceau et de son filet. Panier !

Le basket-ball, sport collectif, se joue à la main et oppose deux équipes de cinq joueurs autour de deux paniers fixés en hauteur.

Un sport physique et collectif

Répondre aux attentes

Dimitri Raoult et Jérémy Laliaux, les instigateurs, pratiquent en club ce sport olympique depuis plusieurs années.

« Il y avait une demande des jeunes et un réel potentiel sur la ville. Il existe de superbes infrastructures comme la salle Carpentier. Nous avons donc saisi cette opportunité », explique Dimitri qui multiplie les casquettes : président, joueur et entraîneur.

Du basket loisir

« Notre défi pour cette 1ère année est de se faire connaître, d'accueillir des jeunes dès 10 ans ainsi que des adultes pour monter une équipe en catégorie benjamin, minime et senior. Nous voulons créer une bonne structure avec des joueurs solidaires qui s'entendent bien.

Le club va évoluer en championnat Ufolep loisir. Des rencontres et tournois amicaux seront organisés avec d'autres clubs », ajoute Jérémy. Lors des entrainements on retrouve les fondamentaux tels que l'échauffement, la passe de balles, les tirs au panier, la séance de dribbles, l'atelier double pas... afin de devenir un basketteur aguerri. Les inscriptions sont prises toute l'année.

L'aventure commence pour le Divion basket club.

Infos pratiques

Entrainements : jeudi de 20h à 22h et dimanche de 10h à12h

Salle Georges Carpentier

Tarifs licence loisir :

- **enfants nés en 2004 et après : 20 €**
- **jeunes nés de 1998 à 2003 : 30 €**
- **adultes nés en 1997 et avant : 40 €**

Contact : 06.63.37.39.25 / 06.73.99.79.75
divionbasketclub@outlook.fr

Noces d'or

Anne-Marie Zezuita et Jean-Marian Biadala
mariés le 10 juillet 1964

Les époux Biadala se sont connus en 1960 à la Maison polonaise et au bal dans le centre-ville. Ils ont été mariés par Roland Cressent, maire à cette époque. Adeptes et passionnés par la nature, Anne-Marie et Jean-Marian sont des marcheurs invétérés qui ont écumé tous les chemins, pistes et sentiers de la région.

Noces de diamant

Marie Misiuda et Roger Fardoux
mariés le 22 mai 1954

Rencontrés lors d'un mariage en 1953, Marie et Roger ne se sont plus quittés depuis ce jour. Les époux sont à la tête d'une famille de 2 enfants, 3 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.
Le couple s'est impliqué considérablement au sein de notre harmonie municipale pendant de nombreuses années.

Plomb'elec

Café le Royal

La Pause Rétro

Vie économique

Plomb'elec à votre service

Besoin d'un plombier ou d'un électricien, l'entreprise **Plomb'elec** est à votre service. Franck Poiteaux a créé son entreprise en janvier 2014. L'artisan propose plusieurs services : la rénovation et l'installation complète de réseaux neufs en électricité et en plomberie-sanitaire. « *J'interviens aussi pour de petits dépannages tels que éviers bouchés, fuites d'eau, problèmes de chasse d'eau et de robinetterie, tracas d'électricité. Je ne travaille qu'avec des matériaux de qualité et certifiés. Pour chaque devis je me déplace chez les particuliers. Sur Divion, je ne fais pas payer le déplacement.* » Réactif, Franck est un artisan efficace qui saura vous conseiller avec professionnalisme.

Contact : Poiteaux Plomb'elec
06.60.14.23.89
poiteaux.plombelec@orange.fr

Manger dans un cadre rétro

La Pause Rétro propose une restauration rapide à consommer sur place ou à emporter. Dans une décoration originale aux saveurs sixties, Marie-Lyse Briquet – Vasseur et son équipe vous accueillent du lundi au dimanche.

Les spécialités au slogan évocateur, « *mettez un cyclindre dans votre estomac et rugissez de plaisir* » sont à découvrir avec les papilles et s'harmonisent dans une carte riche et variée en plats. La nouveauté suggérée exclusivement le dimanche midi : le poulet rôti.

Info : Ouvert 7 jours sur 7
Du lundi au jeudi : 11h30 à 14h ; 18h30 à 22h
Du vendredi au dimanche : 11h30 à 14h et 18h30 à 23h

Contact : La pause rétro
2 rue Achille Bodelot - 03.61.12.14.67

Le Royal fait son cinéma

Laurence Cordonnier est la nouvelle propriétaire du café-tabac-presse, **le Royal** localisé rue Achille Bodelot. Autrefois dénommé le Kursaal, bon nombre de Divionnais ont fréquenté ce cinéma avant sa fermeture dans les années 70.

Laurence a eu un coup de coeur pour cet endroit. D'ailleurs, elle s'en est inspirée pour la décoration du café avec un espace dégustation bière et vin agrémenté d'affiches de cinéma, de fauteuils clubs et des sièges de cette époque cinématographique.

Sinon, il y a le coin café classique, le secteur tabac-presse et ses 540 titres, le PMU pour les turfistes. Laurence est secondée par Valérie et Jean-Luc, un ancien jockey.

Info :
Du mardi au vendredi : 6h30 à 20h30
Samedi et dimanche : 7h30 à 20h30
Fermeture le lundi

Contact : Café le Royal
42 rue Achille Bodelot - 08.99.54.93.00

Au revoir Léontine

Léontine Lamoine, la doyenne divionnaise nous a quitté en mai dernier. Née le 13 octobre 1909, elle aurait eu 105 ans cette année.

Recherche bénévoles

Vous avez envie de vous investir dans une sympathique association ? Le club **Amitié jeunesse et loisirs** recherche des bénévoles. L'AJL accueille les adultes le mardi à la salle Nelson Mandela pour des jeux de sociétés et de cartes, des goûters, des repas dansants et des sorties.

Contact : A.J.L
03.21.52.58.21

La potion des parents d'élèves

Lors de l'opération de lavages de voitures organisée le 20 septembre sur la place des Martyrs par le groupement de parents d'élèves « **Idées fixes Goscinny** », plus de 40 carrosseries de véhicules ont été savonnées et astiquées durant 4 heures. Une belle performance pour ces parents bénévoles. Si votre enfant est scolarisé à l'école Goscinny, vous pouvez les rejoindre.

Contact :
ludovicsemet@orange.fr

Carte d'identité

Vous possédez une carte d'identité délivrée après le 2 janvier 2004 ? Celle-ci bénéficie de **5 ans** de validité supplémentaire.

- Exemple : une carte portant la date de fin de validité du 10 novembre 2014 sera donc valable jusqu'au 10 novembre 2019.
- Par contre une carte établie durant la minorité d'un enfant n'est valable que 10 ans.

Permis de conduire

Pour un renouvellement de permis en cas de perte ou de vol, il faudra dorénavant payer un timbre fiscal de 25 €.
En revanche, la première demande de permis et le renouvellement au terme des 15 ans de validité avec présentation de l'ancien permis restent gratuits.

Contact : Service état-civil
03.21.64.55.70

Football

Les Divionnais dans un album Panini©

Jouer au football, devenir une star du ballon rond et avoir sa photo dans un album Panini©, le rêve de beaucoup de jeunes garçons et, de filles de plus en plus adeptes à ce sport.

Jonathan et Maxence jouent au sein de l'Union des clubs divionnais (UCD). Comme l'ensemble des licenciés du club, ils sont immortalisés sur des images autocollantes à coller dans un livret. Avoir sa photo comme les pros du foot, quelle classe ! *« Je t'échange celle du gardien des poussins contre celle de l'avant centre des U15 »*, négocie Jonathan avec Maxence. Le troc effectué, l'image manquante sera collée à son emplacement.

Les jeunes en ont rêvé, l'UCD l'a fait !
Ah, ces vignettes de foot à collectionner. Que de souvenirs, d'échanges. Qui finira en premier son album ? Le club a créé le buzz avec cet album regroupant les joueurs débutants aux vétérans. *« Les gamins, filles et garçons comme les adultes se sont pris au jeu afin de compléter le livre magique. C'est une récompense pour nos gamins. Un souvenir pour plus tard, »* confie Jean-Jacques Deknudt, dirigeant.

Sur Wéo et France bleu
Une semaine après le lancement, rupture de pochettes. Les dirigeants ont dû se réapprovisionner. Un vrai succès ! *« Nous avons eu les honneurs des médias. Divion et l'UCD ont été cités, pour cette idée originale, sur les ondes de radio France bleu nord. Même la chaîne Wéo s'est déplacée au stade Jules Mallez pour réaliser un reportage diffusé en mai »,* précise un des éducateurs sportifs, Sébastien Brunelle.

Cet album sera sans aucun doute conservé précieusement au milieu des albums Panini© qui regroupent les professionnels du foot. Le top du top !

Contact : Union des clubs divionnais
06.09.60.25.98

Info : Challenge futsal
Les 29, 30, 31 octobre et 1er novembre
de 9h à 21h
Complexe sportif - Entrée gratuite

ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés (mai à septembre) : Maxence Marlière - Yanis Apers - Stan Caudrelier - Lucie Bourgeois - Nohlan Dubrulle - Timéo Baralle / Dauchy - Maëlya Buchet - Aidan Lucas - Elora Duquesne - Jeanne Haldas - Titouane Durant - Dyclan Lemaître - Chloé Laurantiaux - Emilia Winterstin - Jean Winterstin - Benoît Boullet - Giulia Delcluse - Shainyss Baillou - Typhaine Delory - Ugo Alavoine - Thaïs Bednarowicz - Mathis Leroy - Lyham Caillieret / Chaouy - Kenzo Baouche - Lyä Bouchend'homme - Jennifer Noël - Célya Demaretz - Lucie Ben / Dieu - Axel Ten - Léo Bourgeois - Emma Delattre - Waren Poulain - Gwenaëlle Leporcq - Kylian Leporcq - Timoté Fournier - Zaïra Winterstein - Maëlys Hombert - Raphaël Herlin.

Aéromodélisme

Tribut aux anciens combattants

A l'occasion du 11 novembre 2014 et du centenaire de la grande guerre, l'association *Plus vite, plus haut, plus fort* rendra un vibrant hommage aux anciens combattants pilotes de chasse.

La section aéromodélisme de l'association ***Plus vite, plus haut, plus fort*** mijote depuis plusieurs mois un projet relatif au centenaire de la guerre 14-18 avec une prédilection pour l'aviation qui en était à ses débuts.

Un son et lumière réaliste

Lors de cet après-midi, une reconstitution historique de cette époque avec son et lumière et vidéo sera diffusée toutes les heures avec la présentation en vol des avions de combat impliqués dans ce conflit.

La section d'aéromodélisme a conçu spécialement cinq avions pour la démonstration. La simulation de combat final sera un des points d'orgue de la manifestation. A ne pas rater !

D'autre part, il vous sera possible de piloter un avion ou de s'essayer à un simulateur de vols.

Le programme

- Démonstration de vols acrobatiques
- Vols en musique
- Hélicoptères et drones
- Avions pour débutants
- Simulateurs de vols accessibles au public
- Exposition statique de différents modèles

Info : Hommage aux anciens combattants
Mardi 11 novembre dès 12h,
Complexe sportif - Entrée gratuite
Contact : 03.21.65.83.36

Handi-judo

Joseph Tramonté, 48 ans, judoka au sein du club local a décroché 2 médailles d'or à Paris, les 5 et 6 juillet en handi-judo. Une prouesse pour cet homme sourd depuis sa naissance et déficient visuel depuis ses 30 ans. Il pratique le judo en sport adapté depuis 3 ans. Joseph, un homme qui aime relever les défis.

Contact : 06.10.86.57.32

Billard Club Divionnais

Le club s'est illustré de nouveau lors du championnat de France 2014 en jeux de séries par équipe en réalisant un beau parcours lors des qualifications et en remportant la demie-finale. Malheureusement, **Francis Legrand, Léo et Jean-Louis Raux** échouent en finale. C'est la 3e année qu'une équipe divionnaise se qualifie pour une finale. Jamais 3 sans 4 !

Contact : 03.21.61.91.75

Tennis de table

L'équipe phare de l'Association sportive de tennis de table de Divion (ASTTD), qui évoluait en Régionale 2, accède en Régionale 1. Une nouvelle étape pour les pongistes de l'équipe 1 qui évoluent cette saison à un niveau supérieur. Souhaitons leur bonne chance.

Nouveau président

Serge Dorfin, le président passe la raquette à **Francis Beaudet** après de nombreuses années au service du tennis de table et du club.

Contact : 06.17.15.78.30

Ils se sont mariés (mai à septembre) : Marine Deschacht & Thomas Philippe - Mathilde Polvent & Florent Dhuyser - Ophélie Decaix & Thierry Dubuis - Sophie Deretz & Alexandre Cordonnier - Sabrina Degros & Yannick Bouquet - Betty Marseille & Xavier Chavatte - Aurore Quenon & Sébastien Rodrigues - Gwendoline Jastrzebski & Laurent Cordonnier - Cynthia le Claire & Guillaume Michalak - Anaïs Gottrant & Rémy Beron - Élodie Stévenard & Mikaël Blanquart - Sandy Debomy & Maxime Cherance.

Ils nous ont quittés (mai à septembre) : Marceau Delobel - Evan Laliaux - Véronique Macq épouse Briche - Raymonde Fardel veuve Carpentier - Léontine Bétourné veuve Lamoine - Micheline Cuvillier veuve Imbert - Elise Bellamy veuve Maniez - Alain Croutelle - Louis Lemaire - Julie Hagnéré veuve Delobel - Monique Wysocki épouse Malchrowicz - Pauline Bruder veuve Saintenoy - Roger Davaine - Marthe Pasetti veuve Legrand - Micheline Campion veuve Ddavaine - Renée Broulin - Marcelle Legendre veuve Brousmische - Alfréda Faron veuve Andouche - Alain Flament.

ÉTAT-CIVIL

Rénovation à La Clarence
Des logements plus économiques

Quartier de La Clarence, les habitations des rues Francis Jammes, Tristan Klingsor, Alphonse de Lamartine, Michèle de Montaigne, Anna de Noailles et Ovide suivent une cure de rénovation. Une opération expérimentale axée sur la performance énergétique et, une économie énergétique pour les locataires.

Maisons et Cités procède depuis septembre 2013 à un vaste programme d'amélioration de l'habitat au niveau de son parc de logements de La Clarence. 124 logements seront au total réhabilités. L'objectif est de transformer ces habitations en logement BBC (bâtiment basse consommation).
Mises à nu (il ne reste que les murs), les maisons sont complètement rénovées du sol au plafond avec une priorité pour l'isolation des murs, la pose de menuiseries PVC et portes d'entrée avec double vitrage, l'étanchéité à l'air, l'installation de l'eau chaude et du chauffage avec chaudière à basse condensation.
Trois mois de travaux sont nécessaires pour rénover un logement non habité avec un coût de 82 000 € par habitat pour un montant total de 10 millions d'euros. Le programme bénéficie de subventions européennes (les fonds FEDER). Des travaux, qui une fois exécutés, permettront à ces logements d'être peu consommateurs d'énergie et d'alléger la facture énergétique des occupants.

Info : Service urbanisme - logement
03.21.64.55.70

Quelques chiffres

1 059 logements, nombre de logements miniers sur Divion

485 logements à La Clarence

De 1911 à 1930, période de la construction des logements de la cité de La Clarence

1re étape : mise à nu

2e étape : réfection

3e étape : après les travaux

Ces nouvelles habitations vont rajeunir le parc de logements de ce quartier

Transvaal

Bientôt des maisons neuves

L'environnement citadin du quartier poursuit sa métamorphose depuis 20 ans. Après des travaux de réhabilitation de l'ensemble du parc minier et de son cadre de vie, de nouveaux plain-pied à destination de personnes à mobilité réduite... place à la construction de 54 maisons neuves.

A l'angle des rues Prétoria, des Diamants et du Transvaal, la première phase de construction de 14 habitations est en cours de réalisation. Cette 1re étape coordonnée par *Maisons et Cités*, maître d'ouvrage, se terminera en 2015. Plusieurs types de maisons sortiront de terre durant ces trois étapes de construction étalées jusqu'en 2016 : 14 logements plain-pied de type T3 (2 chambres), 6 logements avec étage T3 (2 chambres) et 34 logements avec étage T4 (3 chambres). Une nouvelle voie a été créée au centre de cette résidence pour une meilleure desserte.

Info : Pour une demande de location dossier à retirer en mairie

I Vie économique I Un Lidl© flamboyant neuf

Le nouveau magasin Lidl a ouvert ses portes à l'angle des rues des frères Caron et Alfred Bucquet.

Plus grand, plus moderne, l'enseigne allemande change de son image hard-discount avec une esthétique et un équipement différents : devantures en alu gris, un parking plus grand, des abords au look contemporain.

A l'intérieur : un nouveau conditionnement, un changement des emballages, un rayon frais avec portes fermées, des arrivages de poissons frais sont proposés à la clientèle tout en gardant la ligne directrice de la chaîne : les prix bas.

Contact : www.lidl.fr
Du lundi au samedi : 8h30 à 19h30

Travaux

Aide solaire thermique

Objectifs – Description
Elle permet aux particuliers du Nord/Pas-de-Calais d'obtenir une subvention pour l'installation d'équipements solaires thermiques.

Bénéficiaires, public concerné
L'aide forfaitaire s'élève à :

- 1 200 € pour un chauffe-eau solaire individuel (CESI),
- 3 600 € pour un système solaire combiné (SSC).

Durée, période

- Les demandes sont à adresser au conseil régional jusqu'au 31 décembre 2014.
- Les travaux devront être réalisés entre le 1er janvier 2014 et le 30 juin 2015 (date de la facture faisant foi).

Déposer sa demande
Pour bénéficier de cette aide, déposez un dossier au conseil régional et demandez conseil à l'Espace Info Energie.

Béthune : 03 21 61 50 00
Jonathan Vancaeyzeele
info-energie@artoiscomm.fr

Info :
Direction environnement
Service écocitoyenneté
03.28.82.74.57

L'autorisation du permis de construire doit être affichée sur le chantier

Construire sur son terrain
Attention aux règles de l'urbanisme

Le paysage est notre héritage. Il nous appartient de le préserver. Qu'il soit urbain ou rural, il est la résultante visuelle et sensible de l'activité humaine. Il se façonne au travers de projets, petits ou grands. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Contrairement à ce que la plupart des concitoyens pensent, la liberté de chacun d'utiliser son terrain est limitée par des règles découlant du plan local d'urbanisme (code de l'urbanisme).
La ville de Divion est dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en date du 26 mars 2010. Il faut aussi prendre en compte le code civil et les éventuelles servitudes. Le tout peut paraître compliqué. Avant toute chose nous vous conseillons de prendre contact avec le service urbanisme afin qu'il vous renseigne sur les possibilités réelles de votre projet. Attention : les travaux sans autorisation sont des infractions civiles ou pénales.

Vous envisagez de :

- Réaliser une construction (maison, véranda, bâtiment, agrandissement...)
- Rénover, modifier votre façade, changer vos menuiseries, poser un velux...
- Démolir un bâtiment

Pour rappel :

- Les constructions nouvelles sont soumises à la réglementation thermique depuis le 1er mars 2012.
- Une construction de plus de 170 m² est soumise à la signature d'un architecte.

Info : Service urbanisme - logement
03.21.64.55.76

Quelles démarches devez-vous entreprendre ?

Pas de formalité	Déclaration préalable	Permis de construire
Construction d'une emprise au sol et surface de plancher inférieures ou égales à 5m²	Construction d'une emprise au sol et surface de plancher supérieures ou égales à 5 m² et emprise au sol et surface de plancher inférieures à 40 m²	Construction d'une emprise au sol et surface de plancher supérieures ou égales à 40 m²
Construction d'une éolienne de moins de 12 m de haut	Chassis et serres supérieures à 1,80 m de hauteur et inférieures ou égales à 4 m de hauteur et surface au sol inférieure à 2000 m²	Construction d'une éolienne de plus de 12 m de haut
Chassis et serres inférieures ou égales à 1,80 m de hauteur	Changement de destination, sans travaux ou avec des travaux ne modifiant pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	Piscines couvertes dont la couverture a plus de 1,80 m de hauteur
Murs de soutènement	› Ravalement de façade › Clôture › Toutes les modifications d'aspect extérieur	Chassis et serres supérieures à 1,80 m de hauteur et supérieures à 4 m de hauteur et surface au sol supérieure à 2000 m²
Installation d'une caravane sur son terrain	Installation d'une caravane pour plus de 3 mois sur un terrain autre que celui du propriétaire	Changement de destination, avec travaux modifiant les structures porteuses du bâtiment ou sa façade
	Coupe et abattage d'arbres sans un espace boisé à conserver (PLU)	Installation d'un mobil'home
Enseignes (demande d'autorisation de pose d'enseigne) Aménagement d'un commerce dans un bâtiment existant (autorisation de travaux ou permis de construire) avec notice d'accessibilité et de sécurité Permis de démolir pour toute démolition d'un bâtiment se situant dans le périmètre de la Croix de grès		

Circulation

La route départementale 341 entièrement métamorphosée

Après 10 semaines, les travaux commanditées par le conseil général quant à la réfection de la RD 341 qui traverse la ville, sont enfin terminés. Un mal pour un bien !
Dorénavant, il est beaucoup plus agréable de circuler sur cet axe. Profitant de ce vaste chantier, la municipalité a engagé plusieurs opérations :

- L'intallation de nouvelles bordures des deux côtés de la route sur le haut de la rue Jules Guesde. Coût 162 000 € (subventionnés à 50 % par le conseil général),
- L'application d'un nouveau macadam sur les trottoirs, rue J. Guesde ; la mise aux normes PMR (personnes à mobilté réduite) de l'arrêt de bus avec la création d'un quai bus rue Louis Pasteur devant l'entrée du parc de la Biette et la réfection du trottoir. Montant 91 000 €,
- La mise en place d'un plateau relevé place des frères Viseur pour inciter au ralentissement des véhicules accompagnée d'une signalétique. Coût 3 000 €

Montant total : 175 000 €

Déplacement inversé et limitation

Cité 34 : changement de sens

- Le sens de circulation de la rue Henri Barbusse est inversé. L'accès à cette voie se fait désormais via la rue des frères Caron pour aller vers la rue Alfred Bucquet. Il est dorénavant interdit de tourner de la rue A. Bucquet direction rue Barbusse.
- Un double sens de circulation a été établi dans la rue Alfred Bucquet avec la possiblité de rejoindre l'avenue Paul Plouviez.

Cité 30 : zone 30

Une limitation à 30 km/h a été instaurée de la rue Paul Langevin – à partir du carrefour chemin Fetré – jusqu'à la rue du général Leclerc et l'intersection du chemin de Lillers. Montant : 1 000 €.

RD 941

Le partenariat entre la municipalité et le conseil général concernant l'aménagement de cet axe très fréquenté se poursuit. Objectif : canaliser le trafic, casser la vitesse et le rendre plus sécurisant.

Radar pédagogique

Cet outil pédagogique a été installé sur la RD 941 à l'entrée de la commune en venant d'Ourton pour inciter les usagers à adapter leur comportement en agglomération soit une vitesse limitée à 50 km voire en dessous. Dépense : 3 420 €.

Carrefours normalisés

Les carrefours de la croix de grès et de la Drève ont été mis aux normes : installation de nouveaux feux tricolores avec système de détection de vitesse ; pour les personnes à mobilité réduite (PMR) réaménagement des passages protégés avec implantation de potelets.
Coût : 118 000 €.

Disparitions

- Les deux vétustes préfabriqués enclavés derrrière l'école René Goscinny et le parc Roland Cressent ont été démontés pour 17 500 €. Un espace qui permet de mettre en valeur l'arrière du bâtiment et sera transformé en une aire de stationnement.
- La maison abandonnée depuis des années dans la rue des frères Caron et visible par les automobilistes en provenance de l'avenue Paul Plouviez a été rasée. Montant : 29 000 € dont 5 400 € pour clôturer l'espace.

Réfection de la voirie à la 34

Rue Alfred Bucquet, les trottoirs côtés Lidl ont été restaurés : nouvelles bordures, nouveau revêtement macadam, mise en accessiblité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). L'ensemble de cette rue a été également gravillonnée. Coût de l'opération : 65 000 €.

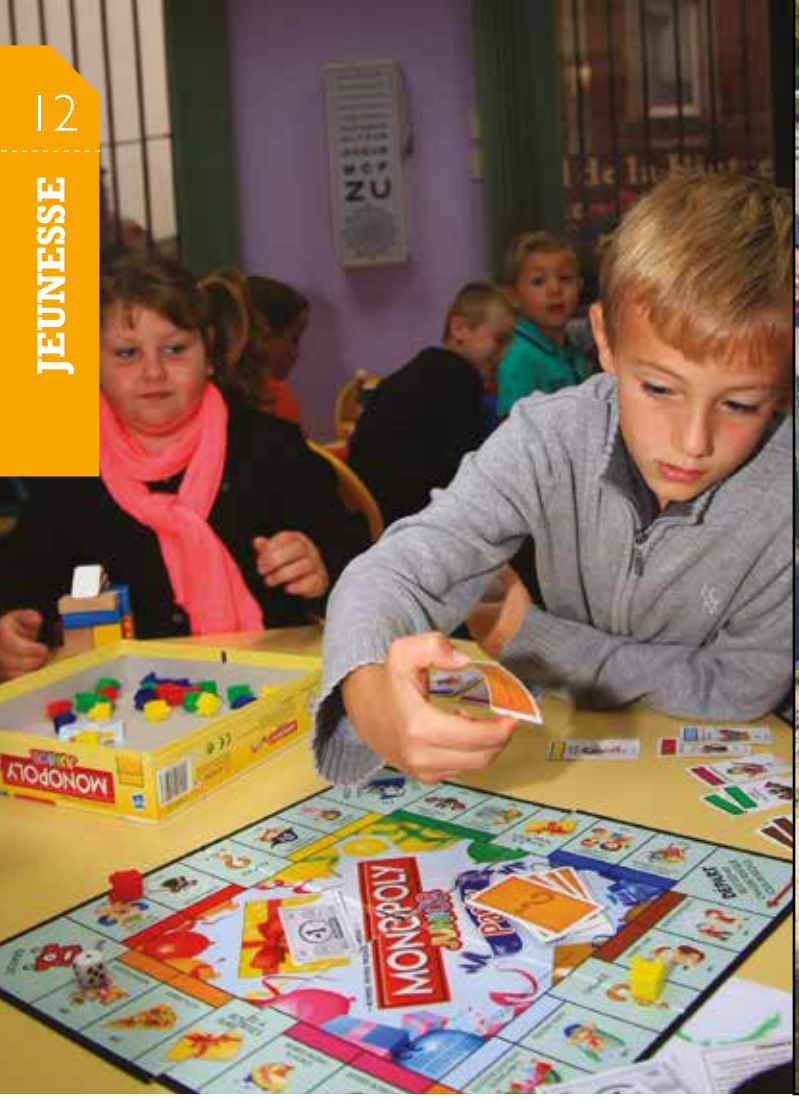

Vie scolaire

Mon école se réforme

C'est l'actualité inévitable de cette rentrée 2014. Premier dossier important et non des moindres à gérer pour Laurent Hainaut, adjoint délégué à l'enseignement et pour Karine Bloch, adjointe déléguée à la jeunesse et à l'enfance. Face à face entre les deux élus de la nouvelle équipe municipale.

Karine Bloch (KB) : Comment a été menée cette réforme ?

Laurent Hainaut (LH) : Nous avons repris et étudié le dossier. En fonction des attentes des uns et des autres, une nouvelle grille d'horaires a été établie pour chaque groupe scolaire. Concernant l'organisation du temps après l'école, un questionnaire à destination de l'ensemble des parents – élaboré par le service éducation – a été une base pour mettre en place l'organisation et le contenu des temps d'activités périscolaires (les TAP). Trois cent trente sept familles nous ont répondu.

KB : Quelles ont été les priorités dans cette réforme ?

LH : Toujours avoir à l'esprit l'importance du bien-être de l'enfant avec de nouveaux horaires scolaires adaptés. Ecouter les demandes des parents et des enseignants. Et pour terminer, ne pas proposer après l'école une garderie où l'on fait du dessin mais d'apporter à nos enfants quelque chose de pédagogique. Les parcours éducatifs répondront donc à cette perspective.

KB : Les difficultés rencontrées ?

LH : Elles concernaient surtout le changement des heures de travail du personnel ATSEM et de l'entretien. Un remaniement important avec la matinée supplémentaire du mercredi qu'il a fallu régler. Donc des heures supplémentaires qui entraineront des frais pour notre ville. Le planning des

A suivre…

Les parcours éducatifs, c'est parti...

La 1re session a débuté le 29 septembre dans les 5 groupes scolaires. Des parcours variés, ludiques et pédagogiques sont proposés.
Le programme, différent par école, est affiché à l'entrée de chaque établissement. Plus d'infos à l'espace Colucci.

Info : Espace Michel Colucci
03.21.61.91.75

salles des fêtes a été rectifié car ces lieux serviront pour certaines activités en fonction du nombre de gamins présents lors des temps d'activités périscolaires (TAP).

Laurent Hainaut : Comment s'organise l'après école ?

Karine Bloch : Une réorganisation a été menée concernant l'accueil périscolaire. Celui-ci accueille les enfants en centre ville de 7h30 à 9h du lundi au vendredi. Puis un transport les amène sur leur lieu d'apprentissage. Quant au soir après les cours, les activités de l'accueil se déroulent au sein même de chaque quartier et cela jusque 18h30 sauf le mercredi. Les tarifs resteront les mêmes que ceux actuels. Un atelier d'aide aux devoirs se déroulera également dans chaque école.

LH : Parlez-nous des parcours éducatifs ?

KB : En plus de l'accueil périscolaire classique, il est proposé aux enfants des cycles d'initiation durant ces temps d'activités périscolaires. Nous avons choisi un cycle par trimestre autour d'une thématique (expression corporelle, musique, informatique, activités manuelles, apprentissage de langues vivantes...). Un cycle différent se déroulera entre chaque période scolaire. Ces parcours éducatifs seront en lien avec le programme d'apprentissage défini par l'Éducation Nationale et les éventuelles demandes des directeurs d'écoles.

En aucun cas, ces temps ne remplaceront l'enseignement des professeurs. Ils seront complémentaires et ludiques et adaptés à l'âge. Pour cette nouvelle offre, il est nécessaire de faire appel à des compétences spécifiques qui impliquent une participation financière pour les familles.

Les TAP ?

Ce sont les temps d'activités périscolaires qui regroupent l'accueil périscolaire, l'aide aux devoirs et les parcours éducatifs.

Chaque entité fonctionne différemment et les activités proposées sont bien distinctes.

Parole à

« Concernant cette réforme, nous sommes partis de rien. Nous avons mené une réflexion commune qui correspond au mieux à l'épanouissement des enfants. »
Laurent Hainaut

« L'accueil périscolaire, c'est une souplesse pour les parents qui peuvent récupérer leur enfant toutes les demi-heures. Quant aux parcours éducatifs, l'enfant s'engage à participer à la totalité d'un cycle. »
Karine Bloch

L'accueil périscolaire délocalisé
Un confort de proximité

La structure en centre-ville était victime de son succès l'après-midi avec un effectif en surnombre. Pour y remédier et répondre aux attentes, chaque école et quartier dispose de son site de proximité. Qu'en pensent-ils ?

Préférable. *« C'est nettement préférable pour les enfants et le personnel encadrant. Les gamins gardent dans l'école leurs repères. La transition se passe en douceur »*, tangue Sylvie Szymanski, directrice de la maternelle du Transvaal, au sujet de cette délocalisation.

Pratique. Même avis pour le papa de Lou, 7 ans, Florian Gomez, qui ressent *« une belle amélioration, des enfants moins nombreux et plus calmes. Les animatrices s'occupent mieux des enfants. Le fonctionnement par tranche d'une demi-heure est très pratique. »*

Bien mieux. Quand à Thomas, 8 ans en CE2, il plébiscite « *l'accueil l'après-midi au Transvaal près de chez moi. C'est bien mieux ! »* Idem pour Alice Heyman, 9 ans de la cité 34, « je préfère, il y a moins de monde par rapport à avant. J'apprécie mieux les activités. »

Sérieux. Chantal Gras, directrice de l'école élémentaire P. et M. Curie remarque que certains enfants fréquentent dorénavant la structure, *« les échanges avec le service géré par la ville se passent bien. Florian, le responsable du site de La Clarence vient chercher chaque jour à la primaire les gamins. Il vérifie que personne n'est oublié, c'est quelqu'un de sérieux. Le revers de la médaille est que des parents voient ce service comme une garderie. »*

Sylvie Szymanski

Lou & Florian Gomez

Thomas Bailly

Alice Heyman

Chantal Gras

Justine Froment

Plus de contacts. *« Cette nouvelle version offre plus d'espace sur le site et permet d'avoir plus de contacts avec les enfants soit individuellement soit en petits groupes. Je suis moins obnibulée par la sécurité avec un effectif allégé. Les animateurs approfondissent mieux les activités et en proposent de nouvelles, »* explique Justine, 19 ans, animatrice adjointe à l'accueil périscolaire, *« enfants, animateurs et parents évoluent dorénavant dans un environnement serein. »*

Contact : Accueil périscolaire
03.21.61.91.75

Quand les garçons confectionnent bonnets et écharpes
À la resto le midi, c'est tricot !

Après un bon repas pris sur le site de la restauration scolaire à La Clarence, les enfants profitent des idées créatives de Malvina, une des animatrices.

Dans la salle, je découvre des petites têtes blondes calmes et concentrées sur leur travail. Surprise ! Ce ne sont que des garcons et surtout ils tricotent. D'accord sans les aiguilles mais quand même avec un tricotin circulaire.

Je les interpelle, « le tricot, c'est pour les filles ? » Pas de réponse, l'heure n'est pas à la discussion mais à la confection, un point c'est tout ! J'obtiens quelques commentaires, « *nous sommes ravis de confectionner nos propres bonnets et écharpes. Bientôt, l'hiver sera là. »*

Un silence absolu règne. Quand soudain, «Malvina, je me suis trompé. Je vais devoir tout recommencer !» Imperturbables, ses partenaires poursuivent leur tâche sans prêter attention au garcon qui lui, semble perdre patience. L'erreur est vite rattrapée par Malvina, « *l 'activité avance presto. Les gamins seront bien couverts cet hiver. »*

LB

Contact : Restauration scolaire
03.21.61.91.75
Achat des tickets à l'espace Colucci

Liste Divion Ensemble et Autrement

Ensemble, construisons l'avenir

Le 23 mars, à une large majorité, vous avez confié la responsabilité de la municipalité à l'équipe *Divion, Ensemble et autrement* et nous vous en remercions.

Notre victoire est celle de tous les Divionais qui ont exprimés un choix clair d'adhésion ou d'opposition, de nouvelles envies, de solidarités, de nouvelles façons de faire. Votre choix a été sans appel.

Nous avons fait notre campagne électorale sans polémique, sans coups bas, sans attaque personnelle. C'est notre manière de faire et nous en sommes fiers.

Le groupe majoritaire travaille sur les dossiers avec assiduité et de manière constructive pour notre commune. Nous savons que vos attentes sont fortes. Nous nous employons à travailler aux nombreuses charges. Nous vous proposeront de vous y associer sous différentes formes.

Le conseil municipal doit être un lieu d'écoute, d'échanges d'idées, de respect mutuel et de démocratie. C'est un droit qui permet à chacun de s'exprimer, mais cela n'autorise nullement l'agressivité à laquelle nous assistons régulièrement de la part de l'opposition.

Notre responsabilité nous oblige à orienter nos énergies vers les projets de notre ville en concertation avec nos concitoyens plutôt qu'à de vains débats stériles nuisant à l'image de Divion.

L'équipe municipale a conscience du chemin à parcourir durant les 6 ans à venir. Ensemble, avec le personnel communal, dont nous saluons la compétence et le sens du service, nous poursuivons les efforts pour assurer un service public de proximité, évolutif selon vos attentes.

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE

Un temps d'adaptation à géométrie variable

Quand une équipe s'installe, un laps de temps est nécessaire pour prendre la mesure du travail à effectuer.

Il convient de reconnaître à cette majorité nouvelle qu'il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour servir les amis et se servir : indemnités mensuelles pour tous les élus de la majorité, promotion fulgurante de la famille des adjoints au sein du personnel, heures supplémentaires pour les amis et suspicion permanente pour les autres ! Après 6 mois de présence, la masse salariale augmente de 452 500 € (+14,07 % par rapport au budget 2013)... A ce rythme, le budget municipal sera plombé pour de nombreuses années !

Pour maltraiter la démocratie, l'adaptation fut rapide : minorité muselée, expression des électeurs bafouée, groupes de travail citoyens supprimés et absence de consultation des Divionnais... Les amis du nouveau pouvoir ont, sans aucune légitimité, davantage de droits à la mairie que les élus installés par le suffrage universel ! Désormais à Divion, il vaut mieux être du côté du manche !

Quant à l'information citoyenne... Zéro pointé dans le domaine des importants travaux de la RD 341... Les Divionnais livrés à eux-mêmes, empêchés de sortir ou de rentrer chez eux... Le maire aura beau jeu de dire que c'est de la faute des autres... C'est lui qui décide maintenant d'informer ou de ne pas informer les Divionnais... Trop facile de se dédouaner de ses responsabilités...

Ceux qui ont prétendu faire *Autrement* reviennent à de très vieilles méthodes d'ancien régime qui n'existaient plus à Divion depuis très longtemps !

Thomas Boulard – Danièle Seux
Bernard Ulatowski – Nathalie Vandôme
Pierre Magnuszewski – Christine Hénon

Permanence des élus

Lundi
- **Pascal Ammeux** - Développement économique - 10h à 12h sur RDV
- **David Gabrys** - Numérique, communication, ainés - 16h à 17h sur RDV
- **Jacky Lemoine** - Maire - 17 à 18h sur RDV

Mardi
- **Jean-Bernard Leduc** - Demandes de logement - 10h à 11h sur RDV

Mercredi
- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h
- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

Jeudi
- **Jean-Bernard Leduc** - Demandes de logement - 14h à 15h sur RDV
- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

Vendredi
- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à 12h
- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales - 13h30 à 15h
- **Laurent Hainaut** - Education, culture 15h à 17h

Samedi
- **Emile Gaudet** - Festivités, animations 10h à 12h

Tous les jours sur RDV - **Karine Bloch** - Enfance, jeunesse, solidarité

Contact au 03.21.64.55.70

C.C.A.S. de Divion

Mutuelle Municipale

Une couverture santé destinée à tous les Divionnais

Ça vous intéresse ?

Le questionnaire est disponible en mairie.

Contact : C.C.A.S. - 03.21.64.55.73
mutuellemunicipale@ville-divion.fr

Divion